

COLLECTIF POUR UNE MONNAIE LOCALE EN NORD ISERE LES TISSERANDS DU LIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2018 A 20 H

A Crémieu –Maison des Associations - Place du Monument - 38460 CREMIEU

Présents : Bob – Cécile – Michaël – Albane – Gilles – Xavier – Nathalie – Martine – Olivier – Perrine – Marc - Joële

Animateur – facilitateur : Marc

Secrétaire : Michaël

Ordre du jour :

- 19H45 Arrivée des membres
- 20h00-20h05 Météo du groupe
- 20h05-20h35 :
 - Point sur les statuts
 - Point sur la création d'une association
 - Peut-on domicilier une association sur un territoire et non sur une adresse ?
- 20h35-20h45
 - Point groupe prestataires
 - Compte rendu de la rencontre avec des producteurs
- 20h45 -21h20
 - Point groupe Grand Public – Partage d'un document de travail.
 - Point Film qu'est-ce qu'on attend
 - Retours sur le festival Pêle-Mêle
 - Alternatiba _ la tour du Pin _ le 25 août prochain
- 21h20 – 21h35 Point groupe élus
- 21h35-21h40 Réunion des MLC à Riom
- 21h40-21h45 Fondation de France - point
- 21h45 – 21h55 : questions diverses
 - Est-il obligatoire d'adhérer à une structure pour utiliser sa monnaie ?
- 21H55-22H00 Tour de table de fin de réunion

Tour de météo : comment ça va ?

Point du groupe de travail en charge des statuts pour la création de l'association

Joële, Olivier et Michaël présentent leur travail sur la rédaction des statuts. L'idée est de partir sur une version simplifiée de ces statuts dans un premier temps, qu'il sera possible de mettre à jour au moment de la création de la monnaie.

A la question de l'ordre du jour « Peut-on domicilier une association sur un territoire et non sur une adresse ? », la réponse est oui. Il est possible d'écrire dans les statuts que le siège social de l'association est le territoire des 2 SCOT (Boucles du Rhône en Dauphiné et Nord Isère) en précisant qu'il peut y avoir des antennes locales, puis de donner dans le règlement

intérieur les adresses de ces antennes. Cette possibilité permettrait de demander des ressources au niveau local.

Dans la loi, il faut donner à minima les noms et adresses de 2 administrateurs. Discussion pour savoir si ce ne serait pas l'occasion d'expérimenter une élection sans candidat, avec lettres de mission, ou bien s'il n'est pas plus simple de constituer un collège d'administrateurs composé des membres actifs actuels, à mettre à jour annuellement. Le collectif décide pour la deuxième solution (collège d'administrateurs) : + simple et + rapide à mettre en œuvre.

En termes de gouvernance, il est proposé de se baser largement, en adaptant à la marge, l'article 10 des statuts de la Gonette reproduite ci-dessous :

« Afin de respecter l'ambition démocratique de l'association définie dans [...] l'article 3, toutes les décisions prises au sein et au nom de l'association doivent au préalable avoir recueilli le consensus ou le consentement des parties prenantes présentes sur la base des informations existantes au moment de la décision.

Le consensus ou le consentement est trouvé quand plus aucune des parties prenantes n'a d'objection argumentée à la résolution.

Une objection n'est pas une préférence (voir règlement intérieur) mais un désaccord d'un membre du groupe qui, si une décision était prise en faveur de la proposition, lui paraîtrait mettre en péril la réalisation des objectifs du groupe.

Un blocage (voir règlement intérieur) est un désaccord profond d'un membre du groupe qui, si une décision était prise en faveur de la proposition, pourrait le conduire à quitter le groupe.

La responsabilité de celle ou celui qui émet une objection ou un blocage est de contribuer à proposer une alternative.

En cas d'objection(s) ou de blocage(s) non levé(s), s'il n'est pas possible d'obtenir le consentement, la décision est reportée à une prochaine échéance fixée par le groupe.

Toutes les réunions de l'association sont ouvertes à tous les membres avec voix consultatives et leurs tenues doivent être annoncées par voie d'affichage sur le site internet de l'association ou par courriel via sa liste d'information, sans quoi les décisions prises lors de ces réunions sont réputées caduques. »

Sur la question d'un éventuel quorum à atteindre pour la prise de décision, le groupe de membres fondateurs à l'origine du collectif avait pensé à 10 personnes minimum pour prendre une décision, quorum qui a toujours été respecté depuis la création du collectif. Pas de décision sur le fait de porter ce nombre dans les statuts. C'est donc une question à retravailler à la prochaine séance.

Admission d'un membre : le collectif décide qu'un membre devient actif et peut participer aux réunions décisionnelles à partir du moment où il a suivi la procédure d'intégration, ce qui implique le respect de la charte.

Adhésion à l'association : le collectif décide de ne pas demander de cotisation pour l'adhésion à l'association et de préciser dans le règlement intérieur que la constitution d'une cagnotte peut être réalisée pour subvenir à certaines dépenses.

Radiation d'un membre : possibilité d'écrire dans les statuts qu'une procédure de radiation est établie et renvoyer au règlement intérieur pour les détails. Cette procédure doit, à ce jour, être écrite par le groupe de travail sur la gouvernance.

Le groupe de travail doit regarder s'il est nécessaire de cotiser à une assurance pour assurer les membres du collectif ainsi que les éventuelles manifestations organisées.

Echéances envisagées : Prochaine réunion de travail le 10 avril, 1^{ère} proposition de statuts à la réunion du 23 avril, assemblée constitutive de l'association à la réunion du 24 mai.

Point du groupe de travail en charge des prestataires

Perrine et Gilles (en l'absence de Doumé) présentent l'état d'avancement de leur groupe de travail.

Il y a actuellement une dizaine de prestataires autour de Crémieu intéressés pour tenir une réunion de présentation par le collectif. Cette réunion est toujours prévue en avril, mais pourrait être décalée en mai faute de temps pour la préparer. Le contenu reste à construire et devra répondre à la question suivante qui revient souvent de la part des prestataires : « Quelles conditions faudra-t-il remplir pour intégrer le groupe des prestataires ? ». La question des valeurs portées par ces conditions peut être primordiale pour certains partenaires (ADEME par exemple). Ce processus d'intégration pourra être complété au fil de l'eau. Il est envisageable d'intégrer des prestataires de la région de Bourgoin à cette réunion de présentation.

Xavier propose de rejoindre le groupe de travail pour pallier à l'indisponibilité temporaire de Doumé.

Point du groupe de travail en charge de la communication avec le grand public (voir présentation en annexe)

Cécile, Albane et Nathalie ont réfléchi sur les moyens et actions à mener pour toucher le grand public et les amener à participer au collectif (voir présentation en PJ). Parmi ces idées :

- Envoi d'un questionnaire à l'ensemble des sympathisants avec dépouillement sur un outil frama pour connaître la vision et les besoins des futurs utilisateurs (questionnaire en cours de réalisation)
- Faire une soirée (type café-débat) avec les sympathisants pour qu'ils soient le relais de la MLCC autour d'eux et fassent effet boule de neige.

Festival Pêle-Mêle : retour très positif de l'ensemble des participants. Tout le monde se rend compte qu'il avait beaucoup plus de matière pour échanger avec les visiteurs que lors du festival de l'année dernière, ce qui a rendu les échanges plus intéressants. La frise chronologique est un support qui a particulièrement plu. Visiteurs très intéressés, si bien que les 4 heures que dure le festival ont été bien remplies. Une quinzaine de propositions de prestataires ont été faites sur un tableau et une dizaine de personnes se sont inscrites pour recevoir la lettre d'informations.

Journée « Créer Mieux » à Crémieu, le 13 mai : le collectif aura un stand, reste à préparer le contenu (ateliers, jeux ou simplement discussions).

Journée « O'Cheval et Colibris » à Roche, le 24 juin : reprendre les supports utilisés au festival Pêle-Mêle paraît judicieux, notamment la frise.

Alternatiba à St Alban de Roche le 26 août. Le timing sera tendu (2 ou 3 heures entre l'arrivée des participants à vélo et leur départ), mais le collectif décide d'y prévoir quand même 1 ou 2 participants (à définir).

Cinéma hors-piste « Qu'est-ce qu'on attend ? » : la réalisatrice MM Robin ne pourra pas se déplacer, donc il est décidé de contacter le conseil municipal du village d'Ungersheim pour voir si quelqu'un peut venir animer la soirée. A défaut, une personne du Cairn ou de l'Elèf serait conviée. La date reste à définir, mais il est souhaité de réaliser l'évènement avant l'été. Le vendredi 4 mai ou une date fin mai sont pressenties.

Proposition de Perrine de contacter l'émission de radio « Carnets de campagne » sur France Inter pour proposer un reportage sur le collectif ainsi que deux émissions sur Couleur FM (contact à prendre par Gilles).

Bob se propose de prendre en charge la veille sur les évènements et manifestations ayant lieu sur le territoire et qui pourrait intéresser le collectif.

Plusieurs fois au cours de la réunion est revenue l'idée de réaliser des « kits » de communication : pour un festival, pour un café-débat, pour avoir sous la main un maximum d'infos ou de ressources utiles. Personne n'a pris l'action de réaliser ces kits.

Point du groupe de travail en charge des élus

Xavier et Bob ont rencontré quelques élus : M. Rival, B. Griottier, E. Rey (+ 2 conseillers municipaux de Meyrié). Confirmation que passer en commission à la CAPI va être assez compliqué car il faut au préalable un RDV avec le président de la CAPI (J. Papadopoulo) qui n'a pas la monnaie locale dans ses priorités ! Une demande de RDV a été faite pour la forme mais il faut penser à un autre type d'action.

L'idée serait de monter une réunion avec uniquement des élus, en faisant témoigner deux autres élus (un de chaque bord politique pour l'équité). La tenue de cette réunion demandera en amont de bien se renseigner sur les aspects juridiques et financiers relatifs à la MLCC. Cette réunion serait à caler à l'automne 2018 (octobre), sur la base du diaporama déjà préparé par le groupe de travail, à compléter.

Infos diverses :

- Le président de l'Isère (JP Barbier) sera à Crémieu le 3 avril. Tentative de prise de RDV.

- Le sénateur de l'Isère (G Gontard) souhaiterait déposer un projet de loi sur les MLCC complétant l'existant. Le groupe de travail tentera de le contacter pour faire entendre notre voix.

Rencontre des MLC nationales à Riom, du 8 au 21 mai

Décision de ne pas y participer (sauf initiative personnelle) car le collectif considère que c'est prématuré du fait que notre monnaie n'existe pas encore.

Soutien par la Fondation de France

Notre projet n'a pas été retenu dans la catégorie « Idée » par La Fondation de France dans le cadre de son programme Tissage d'Initiatives. Par contre, elle nous encourage à déposer un projet, ce qui pourrait être fait dès octobre 2018. Il faut s'y mettre 6 mois à l'avance car le travail est conséquent. Par ailleurs, anticiper permettra de passer du temps sur les derniers items qui sont les plus importants. Il est primordial de faire porter un rôle social à notre initiative.

Gilles commence à plancher sur ce dossier et va demander un appui à Alexis.

Autres sujets divers

- Est-il obligatoire d'adhérer à une structure pour utiliser sa monnaie ? : la loi dit qu'il faut être adhérent à une association portant une monnaie locale pour utiliser cette dernière. Mais faut-il faire adhérer quelqu'un qui n'a pas fait la démarche personnelle d'échanger des euros contre de la MLCC (cadeau, monnaie rendue en monnaie locale...) ? La question n'a pas eu de réponse et est remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- Le Pisé propose un temps de rencontre le 25 mai ou le 1^{er} juin : le collectif pense qu'il est important de partager avec les autres initiatives mais que compte tenu de nos ressources internes en ce moment, on préfère se concentrer sur le projet. Il n'est toutefois pas exclu qu'un membre participe à cette rencontre.

Prochaine réunion le 23 avril 2018 à Bourgoin-Jallieu (L'Isle d'Abeau ou Meyrié):

Animatrice : Perrine

Secrétaire : Albane

Tour de table de fin de réunion : comment a-t-on vécu la séance ?

Le collectif fête la fin de la réunion.

Les tisserands du lien

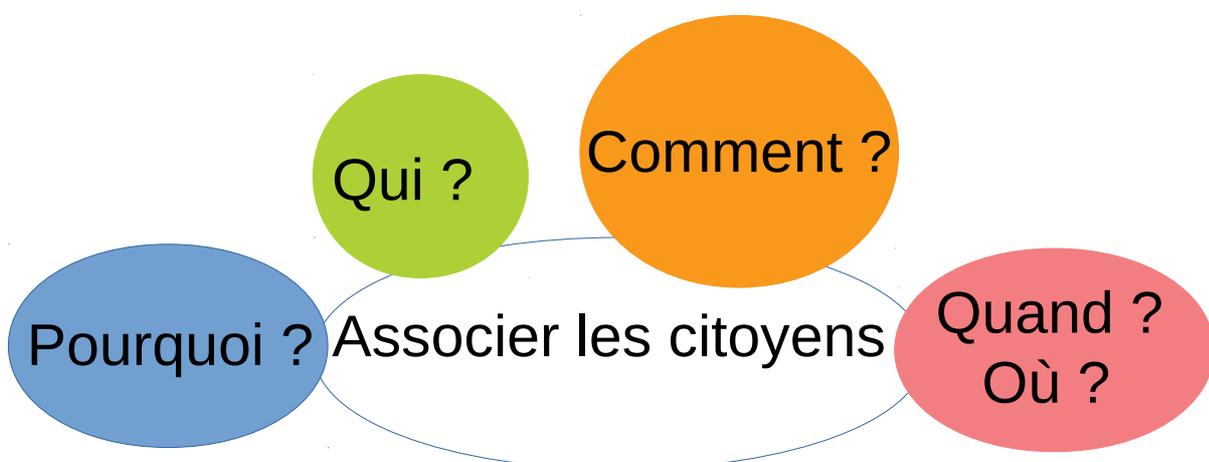
Associer les citoyens à notre projet

Réflexions théoriques ***Actions concrètes***

Synthèse des échanges du 6 mars

Associer les citoyens à notre projet

Réflexions théoriques



Actions concrètes

Les associer : pourquoi ?

- Sensibiliser les futurs utilisateurs
 - Faire réfléchir sur la monnaie, ses usages, ses limites, son pouvoir
 - Faire connaître le projet
- Montrer que le projet avance à ceux qui suivent
- Susciter l'envie de rejoindre le projet
- Permettre de participer à la création de la monnaie avec un investissement ponctuel
- Recueillir les besoins, les attentes, les bonnes idées
- Pour un effet « boule de neige » indispensable

Les associer : quand ? et où ?

- Dès à présent car nécessité de mener en parallèle les actions envers les prestataires, les élus et les citoyens
- Quand on dispose d'un minimum d'informations pour communiquer sur le projet
- Sur le périmètre des 2 SCOT (5 EPCI)
- Sur le site internet et le blog
- Lors d'événements spécifiques, sur les marchés, dans les magasins sensibilisés, sur les parkings des grandes surfaces → quel lieux d'intervention, quel échéancier ?
- Dans les médias locaux : journaux locaux, communaux ou de communauté de communes, radios locales → quels événements et quelles priorités ?

Les associer : qui ?

- Besoin de préciser les cibles
 - Un public, a priori sans aucune connaissance du sujet
 - Un public déjà sensibilisé ou très informé
 - Les adultes, les scolaires- collégiens - lycéens
 - Les personnes sensibilisées aux valeurs de la charte ou très éloignées
- S'appuyer et associer les structures adéquates
 - Les associations et structures d'aide sociale
 - Les structures d'enseignements et d'éducation populaire

Les associer : comment ?

- En leur donnant des informations :
 - * sur la monnaie, les échanges, le rôle de la monnaie, les avantages-inconvénients, le pouvoir qu'elle donne
 - * sur les différentes monnaies : euros, monnaies locales et complémentaires, monnaie libre, économie sociale et solidaire
 - * sur le projet Les tisserands du lien : historique, les chantiers en cours, les perspectives
- En leur proposant des possibilités d'action vis-à-vis du projet, à titre personnel

Associer les citoyens à notre projet

Réflexions théoriques



Actions concrètes

Les associer : actions concrètes

Selon nos moyens et nos disponibilités !

- **Participer à des événements :**

- * **Une veille sur les événements locaux**

- Référencer les événements locaux où on peut intervenir
 - Identifier des contacts pour avoir les informations en amont (CAPI, Nid'Energie)

- * **Le festival Pêle-mêle – 24 mars**

- Le quizz
 - Le jeu des bocaux
 - Un panneau avec la charte, la frise et le territoire de prospection
 - **Soyez acteur !**
 - Trouvons un nom pour notre future monnaie
 - Construisons ensemble le territoire : quels prestataires identifiés ?

Les associer : actions concrètes

- * **Créer mieux – Crémieu 13 mai**
- * **La journée O'cheval&Colibris – Roche 24 juin**
 - Outils à renouveler ?
 - Des outils pour faire participer, recueillir les attentes
- * **Alternatiba – La Tour du Pin 25 août, Saint Alban le 26 août ?**
- **Proposer des actions initiées par le collectif**
 - * **Un questionnaire**
 - Pour collecter la vision et les besoins des futurs utilisateurs
 - Sur le site internet, avec un lien dans la lettre d'informations, en format papier pour les événements
 - 4-5 questions, qui évolueront en fonction de l'avancement du projet (ex. pour le court terme : quels services ?, quels produits ?, quels lieux d'utilisation ?, quel nom ? + localisation et classe d'âge)
 - **Un prototype de questionnaire en cours**

Les associer : actions concrètes

- * **Le film « Qu'est ce qu'on attend ? » - en mai ou juin**
 - Des affiches et des tracts pour les lieux publics (date, lieu, référence Cinéma hors piste, Les tisserands du lien et Kinépolis, le débat)
 - Une information via le Dauphiné Libéré ?, radio Couleur locale ?, les supports CAPI ? À prévoir 1 mois avant la séance
 - Une courte introduction Les tisserands du lien et un débat sur la transition en général avec M-M.Robin / un membre de l'équipe municipale du village
 - Ou un débat sur la monnaie en particulier avec Les tisserands du lien / autre intervenant à trouver

Les associer : actions concrètes

* Des animations

Organiser une soirée à l'attention de notre liste « info » « devenez acteur de la création de notre monnaie locale en relayant l'information autour de vous. Le collectif a besoin de vous ! »

Nous leur proposons une soirée d'information avec des cas concrets et les outils nécessaires à cette diffusion d'information.

Des discussions-jeux

Des interventions personnalisées en fonction des publics (écoles, associations...), avec éventuellement des stagiaires ou des volontaires qui pourraient imaginer et animer au nom du collectif

[A débattre en réunion](#)